



## Garantie commerciale Vintage

Les planchers de bois franc Vintage sont sujets à des exclusions telles qu'énoncées dans le document *d'Information de garantie et de maintenance*. Vintage consent à l'acheteur original, une garantie contre l'usure totale ou la séparation du fini Pearl, UVF ou Semi-lustre, et de la surface du bois, applicable sur les planchers Pioneered® 3/4 po massif, Crafted® 9/16 po d'ingénierie, Northern Solid Sawn® 3/4 po bois d'ingénierie composé, Solid Sawn® 3/4 po bois d'ingénierie composé et U-LOC® 7/16 po avec système « Angling » 2G™ pour une période de trois (3) ans à partir de la date d'achat suivant un usage commercial. Cette garantie s'applique aux planchers installés dans des établissements tels que les suivants, mais est non limitée à ceux-ci, les résidences, les bâtiments religieux ou éducationnels, les bureaux d'affaires, les boutiques ou tout autre établissement non voué à la restauration, loin des entrées principales ou de la rue, excluant par le fait même toute application commerciale lourde.

Le fini Huilé UV à base d'uréthane a une garantie d'un (1) an en usage commercial.

La garantie s'applique à condition que l'installation et les entretiens préventifs et réguliers prescrits dans le document *d'Information de garantie et de maintenance* aient été respectés. La garantie contre l'usure du fini exclut toutes les marques de coups, les bosselures, les égratignures et les dommages causés à la surface par le manque d'entretien, l'usage inapproprié, la négligence, les accidents, les souliers à talons aiguilles ou à crampons, l'eau, l'utilisation d'une vadrouille mouillée, l'érosion, les cailloux, le sable et autres abrasifs, ainsi que le manque de prévention ou de protection adéquate. L'usure doit être évidente et doit couvrir au moins 15 % de la superficie du plancher. La perte de lustre n'est pas considérée comme de l'usure.

La garantie n'est valide qu'en faveur de l'acheteur original et n'est pas transférable. Le plancher doit être entretenu conformément aux directives d'entretien émises par Vintage pour valider cette garantie. Les seuls recours possibles pour rectifier la situation selon cette garantie se limitent à la réparation, la remise à neuf ou le remplacement du plancher, et ce, à la discrétion de Vintage. Toute tentative visant à modifier, réparer ou remplacer les produits avant d'avoir obtenu l'autorisation de Vintage annulera cette garantie.

Planchers de bois franc Vintage  
409 Evans Ave.  
Toronto, ON M8Z 1K8  
416-521-6100 ou 1-877-256-0231



V2023-04